Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_81-DE

Département du Gard Arrondissement de Nîmes Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-04-81 Séance du 02 avril 2024

Objet : Rectification de la dénomination de 7 voies de la Commune

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné	absents
	procuration	
28	3	2

VOTE A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 26 mars 2024

Conseillers municipaux présents: Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FONT-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Nicole SAGE, Sylvain HILLE, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Guillaume SANCHEZ, Thierry VINCENT, Jérôme JACKEL, Olivier WIRY

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration: Philippe BERTHOMIEU procuration à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sandrine ANGLEZAN procuration à Jennifer OBID, Pascale BORDES procuration à Bernard NASS

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Ali OUATIZERGA

Secrétaire de séance : Raymond MASSE

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 030-213000284-20240402-2024_04_81-DE

Objet : Rectification de la dénomination de 7 voies de la Commune

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la délibération n°2020-12-096 du 15 décembre 2020 fixant la liste des voies nommées de la Commune

Considérant la nécessité de procéder à la rectification de la dénomination de sept voies de la Commune,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 20 mars 2024.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de modifier le nom des sept voies suivantes :
 - 1. AVENUE LOUIS CHARRIER (AVENUE CHARRIER LOUIS),
 - 2. CHEMIN DE LA 1RE DB (CHEMIN DE LA 1ERE DB),
 - 3. CHEMIN DU SUEL (CHEMIN DE SUEL),
 - 4. PLACE HENRI JEANJEAN (PLACE HENRI JEAN-JEAN),
 - 5. RUE DES GRILLONS (RUE DE GRILLONS),
 - 6. RUE GEORGE BESSON (RUE GEORGES BESSON),
 - 7. RUE MARC SANGNIER (RUE MARC SAGNIER),

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 02 avril 2024.

Acte rendu exécutoire Après dépôt électronique en Préfecture

Le 0 5 AVR 2024 et publié le 0 5 AVR 2024 Le Maire Jean-Yves CHAPELET